

1-IDENTIFICATION		IDENTIFIANT UNIQUE :	APP-2021-120
DIRECTION :	APPROVISIONNEMENT		
SERVICE :	N/A		
DATE :	16 septembre 2021		
OBJET :	Demande de cession du contrat 2016-55-01		

2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)
Le 26 mai 2021, l'entreprise cédante ERP Connex inc. (NEQ : 1166069774) informait la Ville de Lévis que Levio Conseils inc. avait acquis ERP Connex inc. le 31 juillet 2020 et que par conséquent, à partir de la période de facturation débutant le 1^{er} juin 2021, toutes les factures seraient émises par Levio Conseils inc. et devraient être payées à Levio Conseils inc., l'entreprise cessionnaire (NEQ 1169672574) (Annexe 1). Le contrat suivant est visé par cette acquisition : 1) Contrat 2016-55-01: par la résolution CV-2016-06-38, le conseil de la Ville adjugeait, à la suite de l'appel d'offres n° 2016-55-01, le 13 juin 2016, un contrat pour la fourniture d'un progiciel de gestion intégré (PGI) incluant les services d'implantation, de support et d'entretien pour une période de dix (10) ans, pour une dépense estimée à 4 040 334,00 \$, avant TPS et TVQ, conformément aux documents d'appel d'offres et à sa soumission; En cours de réalisation du contrat, conformément à la délégation de pouvoir de dépenser en vigueur, huit (8) avis de modification ont été autorisés, pour un montant total de 450 825,00 \$ avant taxes, ce qui a porté la valeur du contrat au montant de 4 491 159,00 \$ avant taxes. En vertu de la clause n° 2-4 (cession de contrat) des documents d'appels d'offres, les droits et obligations contenus au présent contrat, à l'exception de ceux et celles contenus au « contrat du fabricant », ne peuvent, sous peine de nullité, être cédés, en tout ou en partie, sans que l'adjudicataire ait obtenu préalablement, le cas échéant, l'autorisation écrite de l'instance ayant adjugé le contrat. La Ville se dit satisfaite des services reçus par ERP Connex inc. et souhaite poursuivre le contrat en cours avec Levio Conseils inc.
2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)
N/A

3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/impacts)
N/A

4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION
N/A

5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Séance du comité exécutif du 21 septembre 2021

Séance du conseil de la Ville du 27 septembre 2021

6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2021-2022-2023)

Conformément au Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus 2021 à 2023	Impacts 2021	Impacts 2022	Impacts 2023
Coût	N/A	N/A	N/A	N/A
Taxes nettes (4,9875 %)				
Total taxes nettes incluses				
Financement déjà autorisé par				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires?	Oui ☒ Non ☐	Sous-projet : 10228-10	
Règlement d'emprunt spécifique				
Règlement « Omnibus »	RV-2020-19-94, immo. 5 ans		Résolution CE-2020-12-61	
Autre (spécifier)				
Numéro de projet PTI :	FIN-04102 / FIN-09908 Sous-projet SCIF : 20173-15	Projet subventionné?	Oui ☐ Non ☒	
Compensation requise?	Oui ☐ N/A ☒	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%
Information additionnelle				
Réfection d'infrastructure existante	Oui ☐ Non ☒		%	
Nouvelle infrastructure	Oui ☐ Non ☒		%	
	Prénom Nom		Titre d'emploi	
Responsable du sous-projet si différent du responsable d'activité budgétaire				
Approbateur U4 additionnel si différent du responsable du sous-projet				

6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)**MONTANT DES COÛTS ARRONDI :****INFORMATION PTI :****Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée**

Montant à financer

Source de financement proposée

Commentaires :

7-PERSONNES CONSULTÉES**(Vous devez obtenir les approbations des personnes consultées AVANT de soumettre votre FPD)**

Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
Carl Brousseau, conseiller en implantation de système comptable, Direction des services administratifs	Requérant	Oui ☒ Non ☐	23/06/2021

Explication :**8-RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif:

- de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la cession du contrat pour la fourniture d'un progiciel de gestion intégré (PGI) incluant les services d'implantation, de support et d'entretien pour une période de dix (10) ans (2016-55-01), adjudgé le 13 juin 2016 à la société ERP Connex inc., à l'entreprise cessionnaire Levio Conseils inc., ayant son siège au 530-1015 AV. Wilfrid-Pelletier, 5^e étage, Québec (Québec) G1W 0C4, et ce, à compter du 23 août 2021.

9-LISTE DES PIÈCES JOINTES

APP-2021-120 – Annexe 1 – Correspondance datée du 26 mai 2021

APP-2021-120 – Annexe 2 – Documents de cession et correspondance

10-IDENTIFICATION DES PRÉPARATEURS

	Prénom Nom	Titre d'emploi
Préparé par :	Maxime Chabot	Conseiller en approvisionnement
Responsable d'activité budgétaire :	Josée Bélanger	Directrice des services administratifs
Recommandé par :		

11-APPROBATIONS REQUISES (Veuillez soumettre cette fiche de prise de décision en format PDF)

Directeur/Directrice (et/ou propriétaire de la Chaîne de valeur)	Vincent Vu	Délégué à : (si requis)	
DG/DGA	Simon Rousseau		

**LORSQUE CETTE FPD EST APPROUVÉE PAR LE DIRECTEUR/LA DIRECTRICE ET PAR
LA DIRECTION GÉNÉRALE, LE RAPPORT DES APPROBATIONS EST JOINT À LA FICHE**

APP-2021-120

Date	Nom	Niveau	Statut
9/16/2021 8:55 AM	Blais Mélissa	Expéditeur	Transmis
9/16/2021 11:57 AM	Bélanger Josée	Responsable de l'activité budgétaire	Approuvé
9/16/2021 12:47 PM	Vu Vincent	Direction	Approuvé
9/16/2021 3:11 PM	Rousseau Simon	Direction générale	Approuvé